

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMONILIERE RMM » en abrégé « SCI RMM »

Siège Abidjan Marcory Zone 4, Rue Pierre et Marie Curie, Immeuble MALKOUN face VERSUS BANK,, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/11/2023 reçus par Me Etude de Maître Sylla Sokona, MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 24/11/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMONILIERE

RMM » en abrégé « SCI RMM »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en république de côte d'ivoire :

. L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains bâtis ou non bâtis ;

. La promotion et la construction, la prise à bail, la location, la gérance de tous biens immobiliers ;

. L'achat, la vente, l'entretien, l'administration de tous immobiliers ;

. La réhabilitation et l'aménagement de bâtiments et d'espaces ;

. L'assainissement ;

. La représentation, la fabrication, l'importation et l'exportation de tous matériaux de construction ;

Et plus généralement toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus, ainsi que tout autre type d'opération.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Marcory Zone 4, Rue Pierre et Marie Curie, Immeuble MALKOUN face VERSUS BANK,, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M MAZIERE MICKAEL JOSEPH MAURICE (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00008 du 16/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02651/GTCA/RC/2024 du 16/01/2024

